

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il y aura 30 ans ce printemps que la fondation Héritage Canada a été instituée par le Gouvernement du Canada en tant qu'organisme non gouvernemental indépendant chargé de promouvoir la préservation des édifices patrimoniaux et des lieux historiques du pays. Lorsqu'il a annoncé la création de ce nouvel organisme sans but lucratif, l'honorable Jean Chrétien, alors ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a évoqué le besoin pressant de préserver notre patrimoine visible. « Le désir de préserver les symboles de notre héritage, de leur redonner vie et de leur attribuer une nouvelle utilisation apporte davantage qu'une nouvelle perspective sur les mœurs canadiennes, a-t-il déclaré. Pour améliorer la qualité de vie de nos communautés, nous devons profiter des réalisations de chaque génération et non seulement des nôtres. » En 30 ans, la fondation a fait beaucoup de chemin en tant qu'unique entité pancanadienne à veiller à la préservation patrimoniale. Dans le présent numéro de Patrimoine, le directeur général fondateur, R.A.J. Phillips, raconte sa création et son évolution.

Comme elle le faisait à ses débuts, la fondation continue de promouvoir la préservation de notre patrimoine bâti et de militer pour la prise de mesures comme des incitatifs fiscaux. Le budget fédéral de 2003 nous a déçus à cet égard. Cependant, l'engagement annuel de 10 millions de dollars pour les trois prochaines années en vue d'encourager le secteur privé à préserver les édifices patrimoniaux constitue un grand pas dans la bonne direction. La fondation continuera de travailler avec le gouvernement fédéral pour introduire des incitatifs fiscaux comme ceux qui s'avèrent si efficaces dans d'autres pays.

Le budget de 2003 présente d'autres occasions de promouvoir la conservation de nos édifices patrimoniaux. La résolution du gouvernement à améliorer l'infrastructure urbaine du pays crée un contexte qui favorise la protection de nos propriétés patrimoniales. Dans le même ordre d'idées, nous recommanderons la conversion d'anciens immeubles en logements à prix abordable sous l'égide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. En outre, nous verrons à ce que la réhabilitation des constructions patrimoniales industrielles fasse partie de la Stratégie nationale de réaménagement des sites urbains contaminés existantes du Canada.

L'Initiative des endroits historiques lancée par le gouvernement fédéral et dont il est question dans le présent numéro stimulera également les activités de préservation patrimoniale à l'échelle du pays. Elle accroîtra également la demande en services dans les divers domaines connexes, de la restauration architecturale à la maçonnerie patrimoniale.

C'est pour faire la lumière sur l'importance croissante de la main-d'œuvre culturelle que nous avons choisi ce thème pour notre conférence annuelle, Préservation du patrimoine : au travail! Celle-ci aura lieu du 18 au 20 septembre 2003 à Winnipeg. Il s'agira de la première conférence nationale à traiter d'éducation et d'autres questions d'ordre professionnel dans le domaine de la préservation. Communiquez sans tarder avec Héritage Canada pour vous inscrire à cet important événement. Ce sera un plaisir de vous y voir!

Brian Anthony